



**EXTRAIT du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

Accusé de réception en préfecture  
067-216701193-20250429-2025-33-DE  
Date de télétransmission : 12/05/2025  
Date de réception préfecture : 12/05/2025

**SÉANCE du MARDI 29 AVRIL 2025 A 19:30**

Conseillers en exercice : 15  
Conseillers présents : 14  
Conseillers votants : 14  
Procuration : 0  
Quorum : 8

Sous la présidence de Monsieur le Maire,  
Camille BADER

Le MARDI 29 AVRIL 2025 A 19H30, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

**Membres présents :**

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BILGER Thomas, DECHAUX Nicolas, KLEIN Monique, MARTINI Camille, OSWALT Pascal, STRUB Alexandre, SPANO Georges, BADER Camille, Julien BORNERT, KLEIN Olivier, MOURER Isabelle, RENARD Anne, LOEHR Nathalie,

**Membres absents excusés :** BAUER Fabien

**Secrétaire de séance :** Julien BORNERT

\*\*\*\*\*

**5. Institutions et vie publique**

**5.2 fonctionnements des assemblées**

**2025.23 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Conformément à l'article L.2541-6 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses séances.

Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, le conseil municipal propose de désigner MME Lily BILGER.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE M Julien BORNERT** comme secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance,

**Pour extrait conforme**  
Camille BADER, Maire

Arrondissement  
de STRASBOURG-CAMPAGNE



## COMMUNE d'ECKWERSHEIM

### EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Accusé de réception en préfecture  
067-216701193-20250429-2025-34-DE  
Date de télétransmission : 12/05/2025  
Date de réception préfecture : 12/05/2025

Conseillers en exercice : 15  
Conseillers présents : 14  
Conseillers votants : 14  
Procuration : 0  
Quorum : 8

**SÉANCE du MARDI 29 AVRIL 2025 A 19:30**

Sous la présidence de Monsieur le Maire,  
Camille BADER

Le MARDI 29 AVRIL 2025 A 19H30, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

**Membres présents :**

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BILGER Thomas, DECHAUX Nicolas, KLEIN Monique, MARTINI Camille, OSWALT Pascal, STRUB Alexandre, SPANO Georges, BADER Camille, Julien BORNERT, KLEIN Olivier, MOURER Isabelle, RENARD Anne, LOEHR Nathalie,

**Membres absents excusés :** BAUER Fabien

**Secrétaire de séance :** Julien BORNERT

\*\*\*\*\*

**2025.24 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 18.03.25**

Le procès-verbal de la séance du 18 MARS 2025 a été approuvé à l'unanimité.

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme  
Camille BADER, Maire





**EXTRAIT du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

Accusé de réception en préfecture  
067-216701193-20250429-2025-35-DE  
Date de télétransmission : 12/05/2025  
Date de réception préfecture : 12/05/2025

**SÉANCE du MARDI 29 AVRIL 2025 A 19:30**

Conseillers en exercice : 15  
Conseillers présents : 14  
Conseillers votants : 14  
Procuration : 0  
Quorum : 8

Sous la présidence de Monsieur le Maire,  
Camille BADER

Le MARDI 29 AVRIL 2025 A 19H30, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

**Membres présents :**

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BILGER Thomas, DECHAUX Nicolas, KLEIN Monique, MARTINI Camille, OSWALT Pascal, STRUB Alexandre, SPANO Georges, BADER Camille, Julien BORNERT, KLEIN Olivier, MOURER Isabelle, RENARD Anne, LOEHR Nathalie,

**Membres absents excusés :** BAUER Fabien

**Secrétaire de séance :** Julien BORNERT

\*\*\*\*\*

**2025.23 ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES SECTION 28 N° 256 ET 257**

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2024 portant projet de création d'équipement sportif et de loisir et/ou d'ateliers municipaux sur les parcelles cadastrées section 28 n° 258 et 259.

**VU** la préemption et portage par l'EPF d'Alsace pour les biens situés au lieu-dit See (67550), ECKWERSHEIM, figurant au cadastre sous-section 28 parcelles numéros 258 et 259, selon acte du 27 septembre 2024,

**Considérant** que les parcelles cadastrées en section 28 sous les numéros 256 et 257, d'une superficie totale de 17 ares 14 centiares, consistent en un terrain nu situé en zone destinée exclusivement à la construction d'un équipement sportif, de loisirs et d'ateliers municipaux,

**Considérant** l'intérêt pour la commune de procéder à l'acquisition de ces terrains en vue de poursuivre et de concrétiser le projet de création d'équipement sportif et de loisirs et/ou d'ateliers municipaux

**Considérant** que le prix de vente a été fixé à 3 050 € l'are, soit un montant total de : 52 277 € [17,14 a x 3 050 €],

**Considérant** la capacité financière de la commune à procéder à cet achat au comptant,

\*\*\*\*\*

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- ✓ **APPROUVE** la poursuite et la mise en œuvre du projet urbain par l'acquisition par la commune des parcelles cadastrées section 28 numéros 256 et 257, d'une superficie totale de 17 ares 14 centiares, au prix de 3 050 € l'are, soit un montant total de 52 277 €
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette acquisition, notamment l'acte notarié

Le secrétaire de séance,

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Camille BADER





**EXTRAIT du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

Conseillers en exercice : 15  
Conseillers présents : 14  
Conseillers votants : 14  
Procuration : 0  
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture  
067-216701193-20250429-2025-36-DE  
Date de télétransmission : 12/05/2025  
Date de réception préfecture : 12/05/2025

**SÉANCE du MARDI 29 AVRIL 2025 A 19:30**

Sous la présidence de Monsieur le Maire,  
Camille BADER

Le MARDI 29 AVRIL 2025 A 19H30, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

**Membres présents :**

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BILGER Thomas, DECHAUX Nicolas, KLEIN Monique, MARTINI Camille, OSWALT Pascal, STRUB Alexandre, SPANO Georges, BADER Camille, Julien BORNERT, KLEIN Olivier, MOURER Isabelle, RENARD Anne, LOEHR Nathalie,

**Membres absents excusés :** BAUER Fabien

**Secrétaire de séance :** Julien BORNERT

\*\*\*\*\*

**2025.26 – AMENAGEMENT D'UN PARC SPORTIF ET ENVIRONNEMENTAL – OFFRE DE CONCOURS**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le projet porté par la société ECT relatif à la création d'un parc sportif et environnemental sur le territoire communal, visant à offrir à la population un espace multifonctionnel dédié à la pratique du sport, à la préservation de la biodiversité et à la valorisation du cadre de vie local ;

**Considérant** que ce projet, bien que privé dans son initiative, présente un **intérêt général manifeste**, tant par sa vocation que par les bénéfices collectifs qu'il apportera à la commune et à ses habitants, dans la mesure où :

- Il contribue au développement local et à l'attractivité du territoire,
- Il met à disposition des infrastructures sportives et environnementales ouvertes à la population,
- Il s'inscrit dans les objectifs communaux en matière de santé publique, de jeunesse, de cohésion sociale et de transition écologique

**Considérant** que dans un souci de responsabilité sociétale et de préservation de l'équilibre territorial, **la société ECT propose à la commune une offre de concours financière** afin de compenser certains impacts que cet aménagement.

L'offre de concours permettra de :

- Contribuer, plus largement, à certaines dépenses d'intérêt général au bénéfice de la collectivité, à titre sportif, loisir et éducatif.

**Considérant** que cette offre financière est proposée à la Commune de manière libre, volontaire et irrévocable.

Accusé de réception en préfecture  
067-216701193-20250429-2025-36-DE  
Date de télétransmission : 12/05/2025  
Date de réception en préfecture : 12/05/2025

**Considérant** que cette offre sera encadrée par une convention précisant les modalités d'exécution, notamment l'échéancier de versement et les engagements de la société ECT.

Le montant de l'offre de concours sous forme de contribution financière sera versé selon le calendrier ci-dessous :

|                                                                                          |               |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| A la Déclaration d'ouverture de chantier liée au permis d'aménager                       | 50 000 euros  |
| 6 mois après l'ouverture du chantier                                                     | 200 000 euros |
| 12 mois après l'ouverture du chantier                                                    | 200 000 euros |
| A la Déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (L.462-1 code de l'urbanisme) | 150 000 euros |

Le versement par la SOCIETE ECT se fera sur la base des titres de recettes émis par le Trésorier Public en charge du recouvrement pour le compte de la commune.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

**DECIDE :**

1. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer une convention d'offre de concours avec la société ECT dans les conditions définies ci-dessus.
2. **DE RECONNAITRE** que cette participation financière contribue à soutenir les efforts de la commune pour accompagner l'implantation du projet, tout en limitant ses impacts sur les infrastructures locales
3. **DE CHARGER** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et de toutes les formalités afférentes.

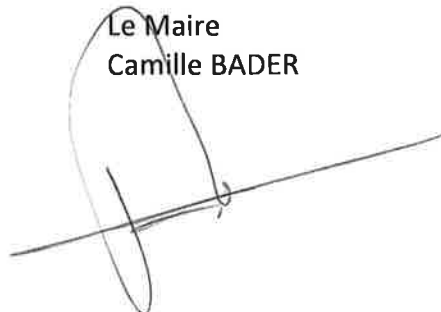
**Adopté à 13 VOIX POUR  
1 CONTRE (THOMAS BILGER)**

Le secrétaire de séance,



**Pour extrait conforme**

Le Maire  
Camille BADER





## COMMUNE d'ECKWERSHEIM

### EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Accusé de réception en préfecture  
067-216701193-20250429-2025-37-DE  
Date de télétransmission : 12/05/2025  
Date de réception préfecture : 12/05/2025

Conseillers en exercice : 15  
Conseillers présents : 14  
Conseillers votants : 14  
Procuration : 0  
Quorum : 8

**SÉANCE du MARDI 29 AVRIL 2025 A 19:30**

Sous la présidence de Monsieur le Maire,  
Camille BADER

Le MARDI 29 AVRIL 2025 A 19H30, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

**Membres présents :**

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BILGER Thomas, DECHAUX Nicolas, KLEIN Monique, MARTINI Camille, OSWALT Pascal, STRUB Alexandre, SPANO Georges, BADER Camille, Julien BORNERT, KLEIN Olivier, MOURER Isabelle, RENARD Anne, LOEHR Nathalie,

**Membres absents excusés :** BAUER Fabien

**Secrétaire de séance :** Julien BORNERT

\*\*\*\*\*

#### **2025.21 – CREATION DE POSTE – AVANCEMENT DE GRADE**

Dans le cadre de la gestion des ressources humaines et conformément aux orientations de la collectivité en matière de valorisation des parcours professionnels, des agents remplissent les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade.

Ces avancements ne génèrent pas d'emplois supplémentaires, mais une simple requalification de postes existants avec un impact budgétaire mesuré.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à compter du 01/05/2025,

- La création d'un poste d'Adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet,
- La création d'un poste d'Adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet
- La création d'Adjoint d'Animation territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet

**DECIDE**, de modifier ainsi le tableau des emplois

Ces emplois peuvent être exercés par un agent non titulaire s'il ne peut être pourvu par un fonctionnaire.

Les anciens grades détenus par les agents sont conservés pour anticiper d'éventuels recrutements, avancement de grade etc.

Adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Camille BADER

